

BULLETIN D'INSCRIPTION 2021

Jauge		N°
Assurance		
Publicité		
Caution		
Acte franc.		
Nb lic. val.		
RESERVE A L'ORGANISATION		

BATEAU			
Nom du bateau			N° voile FFV
Type de bateau		Longueur HT	Tirant d'eau
Couleur coque		Couleur voile	
HN Brut		HN Net	Coeff.
VHF obligatoire	Fixe :	Portable :	Nom Pub. Facultatif Code AIS

SKIPPER			
Nom du skipper			Prénom
N° de licence			Club
Adresse du skipper			
Tél. fixe		Portable	
Adresse mail			
Jusqu'au 31 mai 2021, Le montant de l'engagement est de 60 € par personne , avec un minimum de 180€ A compter du 01/06, 65 € par personne (Minimum 195 €)			* 60 = * 65 =

Mode de règlement (à l'ordre du YCG) à joindre obligatoirement à l'inscription ainsi que le chèque de caution de 300 € non encaissé pour la balise Tracking, cagnard

Chèque bancaire Espèce Carte Virement bancaire sur BPGO : **IBAN : FR76 1380 7000 1032 9210 3063 012**
BIC : CCBPFRPPNAN

Nom du débiteur :	
N° de carte :	
Expire à fin :	Date :
3 derniers chiffres du cryptogramme :	Signature

Je déclare engager le bateau ci-dessus désigné, dans l'épreuve indiquée. Je m'engage à respecter les règles de courses qui sont celles de l'ISAF, de la F.F.V, les règles spéciales relatives au mode de classement utilisé et en particulier la règle fondamentale (RCVn°4) : la décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité.

J'affirme sur l'honneur, que ce bateau est en parfait état de navigabilité conforme aux règlements maritimes concernant la navigation de plaisance et avoir tout le matériel de la catégorie hauturière permettant de naviguer à plus de 6 milles des côtes.

J'accepte les prises de vue et les photos du bateau et de son équipage par les cameramen et photographes. J'autorise à titre gratuit l'utilisation, l'exploitation, la diffusion et la reproduction de ces prises de vues et photos par l'organisation.

Date et signature du chef de bord
Précédées de la mention «lu et approuvé »

Pour que votre inscription soit prise en compte, ce bulletin doit être complet, accompagné de la **photocopie du certificat Osiris habitable**, d'un **chèque de caution de 300 €** et d'un **chèque d'inscription** correspondant à l'équipage et retourné à l'adresse suivante : Yacht Club de Granville - BP 317 - 50403 Granville Cedex

